



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

**DE LA REUNION-DEBAT TENUE DURANT LA 129^{ème} ASSEMBLEE A GENEVE
(OCTOBRE 2013)**

sur le thème

**"Pour un monde exempt d'armes nucléaires :
la contribution des parlements"**

qui sera examiné par la Commission permanente de la paix et
de la sécurité internationale

à la 130^{ème} Assemblée à Genève en mars 2014

Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements

Point 3a) de l'ordre du jour

Réunion-débat sur le thème à l'examen de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale lors de la 130^{ème} Assemblée

Séance du mardi 8 octobre

(après-midi)

La séance est ouverte à 14 h.35, sous la présidence de M. S.H. Chowdhury (Bangladesh), Président de la Commission permanente.

Le PRESIDENT souhaite la bienvenue à tous les participants et souligne que l'UIP s'intéresse depuis longtemps à la question des armes nucléaires. Il rappelle que, dans le droit-fil de la recommandation adoptée à la 125^{ème} Assemblée tenue à Berne, l'UIP, en collaboration avec l'organisation Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND), le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse et le World Future Council, a récemment publié un Guide parlementaire intitulé Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires.

Le Président présente les deux co-rapporteurs désignés lors de la 128^{ème} Assemblée, Mme Yolanda Ferrer Gómez (Cuba) et M. Blaine Calkins (Canada), ainsi que les trois experts qui interviendront dans le cadre du débat : M. Manuel Dengo (Costa Rica), Président du Groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire; la Baronne Susan Miller, membre de la Chambre des Lords du Parlement du Royaume-Uni; et M. Alyn Ware, Coordonnateur mondial de PNND.

Le Président appelle l'attention des participants sur le document d'information relatif aux propositions d'amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP, y compris le Règlement de l'Assemblée, qu'a diffusé le Secrétariat, et souligne que ces amendements ne seront pas sans incidence sur les modalités de travail des Commissions permanentes. Il engage instamment les membres de la Commission à prendre connaissance du document, qui présente les principales modifications envisagées.

Un film fourni par la délégation du Kazakhstan dans le cadre de la Journée internationale contre les essais nucléaires (29 août), et intitulé Embrace! A World Free of Nuclear Weapons, est projeté. Le film retrace l'historique des essais nucléaires depuis 1945 et met en lumière leurs effets destructeurs sur l'environnement et la santé humaine. Il avance également un certain nombre d'arguments à l'appui de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui marquerait une étape majeure vers l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

M. M. DENGO, intervenant, rappelle le débat sur l'impact des catastrophes naturelles organisé dans le cadre de la présente Assemblée, et exhorte les parlementaires à prendre la pleine mesure des conséquences planétaires beaucoup plus graves d'une éventuelle explosion nucléaire. L'UIP est consciente depuis longtemps de l'importance de la question des armes nucléaires; le Guide parlementaire sur la non-prolifération et le désarmement nucléaire publié récemment est un outil didactique très utile pour les parlementaires et quiconque souhaite en savoir plus sur l'historique de la question fort complexe des armes nucléaires et sur les mesures et le retard pris dans ce domaine. Les réunions telles que la présente Assemblée offrent aux parlementaires l'occasion de prendre conscience des enjeux auxquels ils sont tous confrontés et d'œuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Monsieur Dengo ajoute que, en sa qualité de président du Groupe de travail à composition non limitée sur le désarmement nucléaire, il est pleinement conscient de la contribution potentielle des parlements aux efforts

visant à instaurer un monde exempt d'armes nucléaires, puisque les mesures qui seront adoptées à l'avenir, quelle qu'en soit la nature, devront toutes être approuvées par les parlements. Ces derniers participent également à la définition des politiques étrangères et s'assurent que les fonds nécessaires à leur mise en œuvre sont disponibles. Lorsqu'ils examinent des projets de loi de finances et débattent des crédits à allouer à l'armement, les parlements doivent s'interroger sur l'utilisation qui pourrait être faite de ces ressources si elles étaient consacrées au développement. Les parlementaires doivent faire bon usage de leur pouvoir politique et s'employer à faire évoluer le regard que l'opinion publique porte sur ces questions d'importance majeure.

L'intervenant souligne que les conclusions des débats du Groupe de travail à composition non limitée ont été très constructives. Les réunions tenues à ce jour ont été très utiles, tant au plan politique que technique, et tous les participants ont clairement exposé leurs points de vue. Le Groupe de travail a dressé un "inventaire" de l'ensemble des instruments existants relatifs au désarmement nucléaire et des négociations multilatérales s'y rapportant. Les organisations de la société civile ont elles aussi apporté de précieuses contributions au débat et aux résultats des travaux du Groupe. Ce dernier a établi un rapport qui examine, entre autres, les moyens de faire avancer les négociations, les éléments à y intégrer, la place des armes nucléaires dans le dispositif de sécurité du XXI^{ème} siècle, et le rôle de la communauté internationale, des Etats et des autres acteurs.

La Baronne MILLER, intervenante, déclare que, depuis que l'Assemblée de l'UIP a adopté en 2009 la résolution intitulée Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires, et assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements, nombre d'initiatives très constructives ont été engagées, parmi lesquelles la création du Groupe de travail à composition non limitée, l'organisation de la conférence sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, tenue à Oslo au début de 2013, et qui donnera lieu à une conférence de suivi au Mexique en 2014, et la publication par l'UIP du Guide parlementaire sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, dans lequel les parlementaires trouveront toutes les informations nécessaires à la formulation des questions qu'ils se doivent de poser aux gouvernements de leurs pays respectifs. Pour autant, la majeure partie des avancées enregistrées à ce jour sont à mettre au crédit des Etats non détenteurs d'armes nucléaires. Les puissances nucléaires sont encore à la traîne. De fait, aucun progrès majeur n'a été observé dans la mise en œuvre des dispositions de l'Article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui font obligation à ces Etats de procéder à un désarmement général. Il est temps que la communauté internationale tout entière s'attaque à la menace que représentent les arsenaux nucléaires.

Nombre de parlements et de composantes de la société civile persistent à penser que les armes nucléaires ne présentent pas de grand danger. Ce détachement tient au fait que les gens ont appris à vivre pendant des décennies avec des armes qui n'ont en fait jamais été utilisées, et il est d'autant plus dangereux que rien ne garantit qu'elles ne le seront pas à l'avenir, que ce soit par accident ou à dessein. Si le nombre d'armes nucléaires a effectivement diminué, elles sont aujourd'hui bien plus puissantes que dans le passé.

Les parlementaires ont le devoir de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour sensibiliser l'opinion aux conséquences d'une éventuelle explosion nucléaire, fut-elle d'ampleur "modeste". Au Royaume-Uni, la question du maintien du dispositif nucléaire sous-marin appelé Trident est actuellement au cœur du débat. L'intervenante déplore que son pays, qui a récemment reconnu la nécessité d'appliquer le droit international et d'interdire l'utilisation des armes chimiques, défende un avis contraire à l'égard des armes nucléaires. Elle a été déçue lorsque le Royaume-Uni a décidé de ne pas participer à la conférence d'Oslo sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, mais espère que le Gouvernement britannique reviendra sur sa position et participera à la conférence prévue au Mexique.

Les puissances nucléaires doivent tenir leurs engagements au titre du TNP. Elles doivent aussi entendre le point de vue, et la colère, des autres pays, sur lesquels tout échange nucléaire, aussi limité fut-il, aurait des conséquences tant sociales qu'économiques et environnementales. Le chemin à parcourir pour construire un monde libéré des armes nucléaires est semé d'embûches et les parlementaires ont le devoir de veiller à ce que les gouvernements de leurs pays respectifs prennent part aux négociations.

M. A. WARE, intervenant, estime que les parlementaires ont pour responsabilité de préserver la paix et la sécurité dans leurs circonscriptions, d'œuvrer à la concrétisation des aspirations communes à la paix, à la sécurité et à un monde sans armes nucléaires et de travailler avec les assemblées législatives locales à la mise en œuvre d'initiatives adaptées. Le film projeté à la Commission montre clairement que, en dépit de la fin de la guerre froide et de la diminution du nombre d'essais nucléaires, le danger est toujours bien réel. La menace liée à l'utilisation des armes nucléaires pourrait en fait avoir augmenté, puisque le risque de voir un jour des acteurs non étatiques se procurer des armes nucléaires ou des matières fissiles ne cesse de s'intensifier.

La dépendance à l'égard des armes nucléaires a empêché la communauté internationale de mettre en place des dispositifs de sécurité commune et de réorienter une partie des 100 milliards de dollars E.-U. consacrés chaque année aux armes de destruction massive à d'autres objectifs tels que la gestion de la triple crise financière, environnementale et sanitaire que traverse la planète. Les parlementaires doivent jouer un rôle de premier plan dans l'affectation des ressources, notamment financières, nécessaires pour résoudre le problème et créer un monde sans armes nucléaires.

Pendant des années, les progrès enregistrés dans le cadre de la Conférence du désarmement ont été particulièrement lents, du fait notamment de divergences politiques et des difficultés propres aux négociations sur le désarmement. La création du Groupe de travail à composition non limitée a marqué une nouvelle étape. Les membres du Groupe de travail, qui représentent les Etats détenteurs d'armes nucléaires et les pays qui n'en sont pas dotés, ont pu faire part de leur avis et soumettre des propositions quant aux moyens de faire avancer les négociations multilatérales afin de construire un monde libéré de l'arme nucléaire. L'intervenant espère vivement que le mandat du Groupe de travail sera prolongé au-delà de la période initiale d'un an, et que le travail très constructif qu'il a mené à ce jour pourra se poursuivre.

La principale difficulté inhérente aux négociations sur le désarmement nucléaire a trait au fait que certains Etats dotés de l'arme nucléaire et leurs alliés considèrent aujourd'hui encore que les armes nucléaires ont un rôle à jouer dans le monde. Tant que les mentalités n'évolueront pas, il sera difficile d'engager les mesures nécessaires, et notamment d'établir un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires susceptible d'être ratifié par l'ensemble des Etats et visant à contrôler la circulation des matières fissiles et à réduire le nombre d'armes nucléaires, en attendant qu'elles puissent être définitivement éliminées. Dans l'intervalle, les parlementaires peuvent ouvrir la voie, en exprimant leur point de vue au sein de l'UIP et dans d'autres instances.

L'intervenant se dit très favorable à l'ouverture de discussions sur la création de nouvelles zones dénucléarisées, notamment au Moyen-Orient, et encourage tout particulièrement les parlementaires des pays membres de l'OTAN à œuvrer à la mise en place d'un cadre de sécurité mondiale qui ne reposerait pas sur les armes nucléaires. Il salue la parution du Guide parlementaire de l'UIP, réalisé en collaboration avec PNND, qui regorge d'idées et d'exemples de mesures susceptibles d'être prises par l'ensemble des Etats.

Mme Y. FERRER GÓMEZ, co-rapporteuse, estime que l'instauration d'un monde sans armes nucléaires est une priorité absolue pour l'humanité. Le seul moyen d'éviter que ces armes soient utilisées est de les détruire. Il incombe aux parlements d'exiger de leurs gouvernements respectifs qu'ils assument leurs responsabilités et œuvrent en faveur d'un désarmement complet et irréversible. Dans les Etats détenteurs d'armes nucléaires, le législateur doit veiller à ce que

soient adoptées des mesures sans équivoque garantissant que ces Etats n'utiliseront pas ou ne menaceront pas d'utiliser ces armes. La dissuasion nucléaire a fait son temps et doit être abandonnée car elle ne fait que perpétuer l'existence des armes nucléaires.

Depuis l'adoption du TNP, il y a près d'un demi-siècle, les progrès ont été rares. Si le nombre d'armes nucléaires a effectivement diminué dans le monde, les arsenaux existants sont beaucoup plus perfectionnés, et leur pouvoir de destruction est plus grand que jamais. Chaque année, plus de 100 milliards de dollars E.-U. sont investis dans les armes nucléaires. Les parlements doivent passer au crible les budgets nationaux et les dépenses militaires et garder à l'esprit tout ce qui pourrait être fait si ces ressources étaient investies dans le développement. Les parlementaires doivent appeler les puissances nucléaires à honorer leurs engagements au titre du Traité et à mettre en œuvre les mesures définies dans le plan d'action adopté en 2010 à l'issue de la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La création de zones dénucléarisées, notamment au Moyen-Orient, est primordiale. Ces zones contribuent fortement au maintien de la paix et de la sécurité internationale. Dans le même temps, il convient de reconnaître aux Etats le droit de mener des recherches scientifiques en vue de la mise au point d'applications pacifiques du nucléaire, notamment à des fins énergétiques.

Tous les pays doivent faire pression pour que soient engagées des négociations relatives à l'élaboration d'un instrument universel et juridiquement contraignant sur le désarmement nucléaire. Certains Etats s'opposeront à une telle initiative, mais la paix et la sécurité internationales ne pourront être préservées que si la production, l'achat, les essais, le stockage et l'utilisation d'armes nucléaires sont interdits en vertu d'un tel traité. La communauté internationale doit établir dans les meilleurs délais un calendrier précis, en vue de l'élimination et de la destruction des arsenaux existants.

M. B. CALKINS, co-rapporteur, indique que la note d'information qu'il a préparée pose pour postulat de départ que les enjeux relatifs aux armes nucléaires au XXI^{ème} siècle sont davantage d'ordre politique que technique. C'est ce qui l'amène à penser que les parlementaires ont un rôle crucial à jouer dans l'instauration d'un monde libéré des armes nucléaires.

Pour l'heure, tous les pays sont confrontés à des défis majeurs qui tiennent aux mesures à prendre pour enrayer la prolifération des armes nucléaires, promouvoir le désarmement, amener les Etats en possession d'armes nucléaires à réduire et, à terme, éliminer leurs stocks; et encourager la coopération et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Toutes ces questions sont abordées dans le TNP, et il faut en priorité assurer la pleine mise en œuvre du Traité et des autres instruments internationaux existants, en veillant à maintenir un juste équilibre entre non-prolifération et désarmement. Les avis des pays divergent quant au degré d'urgence de ces deux objectifs, mais le co-rapporteur estime que la non-prolifération et le désarmement sont aussi nécessaires l'une que l'autre.

Des avancées constructives ont été réalisées grâce au TNP. Ainsi, on ne dénombre actuellement que neuf puissances nucléaires, soit beaucoup moins que ce à quoi on aurait pu s'attendre, et les Etats s'étant engagés à ne pas se procurer d'armes nucléaires ont tenu leur promesse. Pour autant, la mise en œuvre du Traité appelle des améliorations. En effet, les armes nucléaires continuent de proliférer et rien n'oblige les Etats qui n'ont toujours pas signé le Traité à satisfaire à l'obligation de ne pas fabriquer d'armes nucléaires. Il faut donc convaincre d'urgence ces pays de signer le Traité si l'on veut garantir la sécurité dans le monde. S'agissant du désarmement, les puissances nucléaires ont pour responsabilité d'éliminer leurs armes, estimées actuellement à 17 000 unités, et demeurent comptables de leur action ou de leur inaction à cet égard.

Parmi les autres accords internationaux pertinents, figurent aussi le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui n'entrera en vigueur qu'une fois ratifié par huit Etats, et le projet de traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, qui interdirait la production des matières fissiles conférant aux armes nucléaires leur puissance explosive. La Conférence du désarmement prend l'ensemble de ses décisions par consensus, de sorte que certains Etats ont pu bloquer des négociations cruciales. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour assurer la bonne mise en œuvre des deux instruments existants.

Ces dernières années, les questions de la non-prolifération et du désarmement ont suscité un regain d'intérêt qui s'est exprimé au travers de la proposition en cinq points du Secrétaire général des Nations Unies sur le désarmement, des discours importants prononcés par le président des Etats-Unis et du plan d'action adopté en 2010 par la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les parlementaires doivent tout mettre en œuvre pour entretenir cette nouvelle dynamique. Ils doivent veiller à ce que les Etats rendent compte leur action au regard des dispositions du Traité et les appeler à prendre de nouveaux engagements en faveur de l'élimination des armes nucléaires.

Le co-rapporteur forme le vœu que le débat en cours débouche sur une résolution qui permettra de préparer le terrain en prévision de la session 2015 de la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité et contribuera, à terme, à la réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Débat

M. G. LI (Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – OTICE) se félicite de voir des parlementaires plaider et se mobiliser pour un monde libéré des armes nucléaires, d'autant que, ces dernières semaines, les Etats parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ont réaffirmé leur engagement en faveur des objectifs qui y sont énoncés. Le Traité a été signé par la quasi-totalité des Etats, et a été ratifié par 161 d'entre eux. Il constitue une composante essentielle de l'arsenal juridique et technique qui doit permettre de procéder à un désarmement nucléaire vérifiable, transparent et irréversible et à ériger de solides obstacles à la fabrication de nouvelles armes. Les perspectives d'entrée en vigueur du Traité semblent plus favorables aujourd'hui qu'elles ne le sont depuis de nombreuses années : les Etats-Unis se sont réinvestis à un niveau sans précédent, des débats constructifs ont eu lieu en Chine, et les débats parlementaires relatifs au Traité ont repris en Israël pour la première fois en plus de dix ans.

Le législateur a un rôle essentiel à jouer pour que la question de l'entrée en vigueur du Traité demeure au premier rang des priorités de la communauté internationale. Les parlementaires des pays déjà signataires du Traité doivent rester déterminés à faire aboutir le processus.

M. A. LARIJANI (République islamique d'Iran) fait remarquer qu'il existe actuellement assez d'armes nucléaires pour détruire la planète plusieurs fois. Avec l'intensification des conflits sectaires et religieux observée ces dix dernières années, le risque que ces armes puissent être achetées et utilisées par des acteurs non étatiques n'a cessé de croître. Le fait que certains Etats contribuent à accentuer ce risque en fournissant des armes, y compris des armes de destruction massive, et d'autres ressources à des groupes terroristes ou non étatiques, comme on a pu le constater récemment en République arabe syrienne, est encore plus préoccupant.

Plus de 65 ans se sont écoulés depuis que les armes nucléaires ont été utilisées pour la première fois à Hiroshima et à Nagasaki. Pourtant, les puissances nucléaires continuent d'année en année de moderniser leurs arsenaux. Les dispositions de l'article VI du TNP, relatif aux engagements auxquels doivent souscrire les Etats dotés de l'arme nucléaire, revêt à cet égard une importance primordiale, mais si rien n'est fait pour en faciliter l'application concrète, les efforts

menés dans le monde en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires resteront vains.

Bien qu'Israël ne l'ait jamais admis officiellement, il ne fait guère de doute, aux yeux de la communauté internationale, que le pays est d'ores et déjà en possession de l'arme nucléaire. L'Iran désapprouve vivement le soutien apporté par certains pays à Israël, qui se complait dans la pratique du deux poids, deux mesures en se déclarant opposé à l'utilisation des armes chimiques en République arabe syrienne et en défendant les sanctions adoptées à l'encontre de l'Iran. Sur ce dernier point, l'Iran a déclaré à maintes reprises que les armes nucléaires n'avaient pas leur place dans sa politique de défense, et a adopté des fatwas, ou décrets religieux, interdisant les armes de destruction massive sur son territoire.

Le délégué de l'Iran demande instamment à tous les parlementaires d'approuver les instruments juridiques internationaux qui interdisent la production et le stockage d'armes de destruction massive et font obligation aux puissances nucléaires de se conformer aux dispositions du TNP. Toutes les armes nucléaires doivent être détruites conformément à un calendrier précis, et sous le contrôle de l'AIEA.

M. V. SENKO (Biélorus) constate avec regret que le problème du désarmement nucléaire est loin d'être résolu, alors que la communauté internationale en débat depuis plus d'un demi-siècle. Le nombre de puissances nucléaires demeure pratiquement inchangé, et plusieurs milliers d'ogives nucléaires ont été éliminées récemment, mais dans nombre de pays, aucune mesure n'a été prise pour faciliter l'élimination complète des arsenaux existants, et la dynamique en faveur de la création de zones dénucléarisées, y compris au Moyen-Orient, est retombée.

Le Biélorus, premier Etat à avoir renoncé volontairement à son arsenal nucléaire sans conditions préalables, demeure résolu à promouvoir le désarmement et la non-prolifération. Le délégué du Biélorus s'inquiète cependant de constater que certaines puissances nucléaires ne reconnaissent plus les garanties de sécurité données à son pays en vertu du Mémoire de Budapest.

Tous les pays doivent impérativement reconnaître le droit des Etats d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans discrimination et sans partialité, et conformément à leurs obligations en matière de non-prolifération. Ce droit est d'ailleurs clairement énoncé dans le TNP. Le Biélorus espère que la résolution adoptée à l'issue du débat mettra en avant le fait que les parlements, les gouvernements et la société civile doivent encourager les puissances nucléaires, par tous les moyens possibles, à honorer leurs engagements internationaux.

M. A. AL-TRAJI (Koweït) souligne qu'il incombe aux parlementaires de porter toute l'attention requise aux questions relatives à la paix et à la sécurité. Il rappelle que plus de 180 pays ont ratifié le Traité, dont la mise en œuvre au Moyen-Orient demeure problématique. La région est le théâtre de nombreux conflits et le stockage d'armes nucléaires en Israël représente aussi une menace. Par ailleurs, nombre de pays de la région estiment que la position iranienne sur la question des armes nucléaires manque de clarté. Le Koweït espère qu'Israël détruira ses armes et que la situation iranienne se verra apporter une solution pacifique, afin que le Moyen-Orient puisse vivre en paix et devenir une zone dénucléarisée. Le Koweït compte parmi les premiers pays à avoir signé le Traité d'interdiction complète et appelle les autres Etats à œuvrer avec plus de vigueur à l'élimination des armes nucléaires.

M. B. BOUTKHIL (Algérie) déclare que la question de la prolifération nucléaire présente un intérêt particulier, comme en témoignent les nombreuses résolutions adoptées à ce sujet par les organisations internationales. Il exhorte les parlementaires à faire en sorte que le droit des pays, et en particulier des Etats en développement, à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques soit défendu, et plaide en faveur d'une élimination totale des armes nucléaires, qui constituent une menace permanente. L'Algérie a beaucoup souffert des essais nucléaires réalisés sur son territoire dans les années 60 et espère qu'un accord international contraignant sur l'élimination des armes nucléaires pourra être adopté. Consciente des conséquences

humanitaires des armes nucléaires, l'Algérie appelle aussi à la création d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient.

Depuis la signature du TNP, en 1968, les puissances nucléaires ont eu plus de temps qu'il n'en fallait pour éliminer leurs arsenaux. Pourtant, nul ne sait quand ils comptent s'atteler à la tâche. Les puissances nucléaires doivent faire preuve d'une volonté politique plus affirmée, d'autant que le reste du monde les presse de respecter leurs engagements internationaux.

M. S.Y. NAIK (Inde) souligne que le risque de prolifération nucléaire fait peser une lourde menace sur les civilisations, et que le danger serait encore plus grand si des armes nucléaires venaient à tomber entre les mains d'acteurs non étatiques ou de groupes terroristes. La communauté internationale doit admettre que, près d'un demi-siècle après l'adoption du TNP, rien n'a été fait pour ouvrir des négociations en vue de l'élimination complète des armes nucléaires. L'Inde considère que le désarmement nucléaire est un objectif réalisable dès lors qu'il relève d'un processus progressif et clairement défini s'appuyant sur des engagements internationaux et sur un cadre multilatéral non discriminatoire. L'Inde est la seule puissance nucléaire prête à s'associer à de telles négociations. Le pays a présenté des documents de travail sur le désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies et a appuyé diverses propositions visant l'élaboration d'une convention sur l'élimination des armes nucléaires.

L'Inde justifie d'un solide bilan en matière de non-prolifération et a mis en place un système rigoureux de réglementation des exportations. Elle a fait sienne la politique qui consiste à ne pas faire usage de l'arme nucléaire en premier. L'Inde estime que les parlements doivent tout mettre en œuvre pour que la question du désarmement demeure au premier rang des priorités de la communauté internationale, en veillant à ce que les instruments internationaux pertinents soient ratifiés et en adoptant une législation nationale appropriée.

M. E. AOUN (Liban) se dit profondément inquiet de la menace croissante que représentent les armes nucléaires et leurs conséquences néfastes potentielles sur la santé, le développement et l'environnement. Rien ne saurait justifier le maintien des arsenaux existants, et toute mesure visant à encourager leur utilisation doit être condamnée.

En leur qualité de gardiens de la démocratie, les parlementaires et l'UIP doivent s'assurer que les mesures nécessaires sont mises en œuvre, notamment en ce qui concerne le respect des principes consacrés dans les instruments internationaux pertinents et dans la Charte des Nations Unies. Il convient par ailleurs de mettre en place un cadre juridique international opérant, garant de l'administration de la justice dans les cas où ces principes sont bafoués.

Les armes nucléaires et les autres armes de destruction massive, comme les armes chimiques, inquiètent le Liban. Les parlementaires doivent s'élever contre l'utilisation de ces armes et imposer au besoin les sanctions nécessaires. Le Liban se félicite des efforts engagés par les Nations Unies et d'autres organisations pour encourager les Etats à appliquer les dispositions des instruments internationaux sur l'élimination des armes, nucléaires et autres. La communauté internationale a pour responsabilité d'œuvrer à la paix et à la sécurité et de protéger la planète, au profit des générations futures.

M. A. NEOFYTOU (Chypre) souligne que la prolifération des armes de destruction massive demeure la plus grande menace pour la paix et la sécurité internationales. Tous les Etats doivent se donner pour objectif prioritaire de prévenir la prolifération et la mise au point de telles armes. Les parlementaires doivent exercer des pressions constantes sur les gouvernements de leurs pays respectifs pour que les politiques nationales relatives à la prolifération nucléaire évoluent, et insister pour qu'ils élaborent des stratégies globales conformes aux traités internationaux et en assurent le suivi. L'UIP doit continuer à promouvoir le dialogue sur cette question afin d'assurer à tous un avenir meilleur dans un monde débarrassé des armes nucléaires.

M. A. ALNUAIMI (Emirats arabes unis) se félicite des progrès réalisés dans les pays ayant entrepris de réduire leurs arsenaux nucléaires, mais demeure néanmoins préoccupé par les conséquences potentielles des armes nucléaires sur la paix et la sécurité dans le monde, d'autant que certains Etats se refusent encore à signer le TNP ou à autoriser l'accès de l'AIEA à leurs installations. Le risque que des armes nucléaires tombent entre les mains de groupes terroristes est la pire des menaces.

Les Emirats arabes unis jugent essentiel que le Moyen-Orient devienne une zone dénucléarisée et appellent instamment la communauté internationale à trouver une solution en réponse à la situation observée en Israël, qui ne fait qu'encourager d'autres pays de la région à se doter de l'arme nucléaire. Il exhorte le Parlement israélien à ratifier le TNP.

M. L. KAZABU (Zambie) estime que les parlements ont toute compétence pour faire avancer la cause de la non-prolifération des armes nucléaires et du désarmement. Ils doivent s'employer à ratifier dans les meilleurs délais l'ensemble des traités internationaux pertinents et des protocoles s'y rapportant, et inciter les autorités de leurs pays respectifs à participer de manière constructive aux discussions et aux négociations sur les armes nucléaires menées sous l'égide des Nations Unies. Les parlements doivent aussi mettre à profit leurs fonctions de contrôle de l'action gouvernementale pour s'assurer de la mise en œuvre de ces traités, et s'employer à sensibiliser le public aux menaces liées aux armes nucléaires.

M. A. SHAHID (Bangladesh) indique que son pays a toujours plaidé en faveur d'un désarmement nucléaire complet, d'autant qu'il est situé à proximité de trois puissances nucléaires. Le Bangladesh est donc fondé à s'inquiéter des effets des armes nucléaires. Ces armes ne garantissent nullement la sécurité et la paix, et le Bangladesh demande instamment aux Etats en possession d'armes nucléaires de donner des garanties de sécurité à ceux qui n'en sont pas détenteurs.

Il est temps que la communauté internationale détermine si elle veut continuer à vivre avec la menace des armes nucléaires, dont la gestion est de surcroît très coûteuse, ou renoncer aux armes nucléaires et consacrer au développement les ressources ainsi dégagées. Les parlements doivent trouver les moyens d'amener les puissances nucléaires à la table des négociations.

Mme A.M. MARI MACHADO (Cuba) note que les inquiétudes de la communauté internationale ne font que croître face aux risques et aux conséquences humanitaires liées à l'utilisation des armes nucléaires. L'UIP doit plaider haut et fort en faveur du désarmement nucléaire. La résolution adoptée à l'issue du débat devra être garante du respect des trois piliers du TNP.

Les Etats doivent s'employer à éliminer les arsenaux existants et mettre un terme aux essais nucléaires et à l'élaboration de nouvelles armes. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est une zone dénucléarisée, et Cuba espère qu'il en sera bientôt de même pour le Moyen-Orient.

Les parlementaires doivent garder à l'esprit le lien essentiel entre paix et développement et faire pression pour que les milliards de dollars actuellement consacrés aux armes nucléaires soient investis dans l'élimination de la pauvreté et de la faim et la promotion du développement partout dans le monde.

M. B.-W. CHANG (République de Corée) déclare que, pour promouvoir la non-prolifération et le désarmement, les parlementaires doivent veiller à ce que l'ensemble des Etats parties au TNP s'attachent avec plus de vigueur à en respecter les dispositions, en échangeant des informations et des connaissances. Les pays qui n'ont pas encore signé le Traité doivent prendre d'urgence des mesures en ce sens et mettre un terme à la mise au point de nouvelles armes nucléaires.

Le cas de la République populaire démocratique de Corée est particulièrement préoccupant, puisque le pays a adhéré au Traité avant de le dénoncer et de procéder à plusieurs essais nucléaires. La République de Corée fait tout son possible pour régler la situation par des moyens pacifiques, d'autant que la menace brandie par la République populaire démocratique de Corée d'utiliser l'arme nucléaire pèse non seulement sur la région mais sur la planète tout entière.

Comme l'indique le plan d'action en 64 pages adopté en 2010 par la Conférence des parties chargée d'examiner le TNP, la dynamique internationale en faveur de la non-prolifération et du désarmement se renforce. Les Etats et les ONG ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. L'UIP doit pour sa part intensifier ses efforts pour mettre en avant la contribution des parlementaires à cette cause, y compris en suivant le processus d'adhésion aux traités internationaux pertinents, et en encourageant la poursuite du débat.

M. G. SCHNEEMAN (Afrique du Sud) souligne que les effets des explosions nucléaires ne s'arrêtent pas aux frontières, et que tous les pays doivent s'inquiéter de leurs conséquences humanitaires, socio-économiques et environnementales catastrophiques. Il est dans l'intérêt de tous de faire en sorte que les armes nucléaires ne soient utilisées en aucune circonstance. Or, le seul moyen d'y parvenir est d'éliminer en totalité les arsenaux nucléaires existants. Le délégué de l'Afrique du Sud formule le vœu que le désarmement de l'arsenal nucléaire sud-africain serve d'exemple et encourage d'autres pays à s'engager dans la même voie.

Les Etats ont pour responsabilité commune de contribuer au désarmement nucléaire dans le respect des dispositions du TNP, et les parlementaires peuvent les y aider en adoptant une législation adaptée et en créant des organismes nationaux de réglementation des matières nucléaires. Ils peuvent aussi promouvoir la création de zones dénucléarisées comme celle qui existe en Afrique. Tous ont pour devoir de continuer à sensibiliser l'opinion aux conséquences de l'utilisation des armes nucléaires et de débarrasser la planète de cette menace, dans l'intérêt des générations futures.

Le délégué de l'Afrique du Sud souligne l'utilité du Guide parlementaire récemment publié par l'UIP, et espère que les parlementaires sauront le mettre à profit pour faire avancer la cause de la non-prolifération et du désarmement.

M. A. NAGATSUMA (Japon) se félicite de pouvoir se joindre aux parlementaires qui partagent un même rêve, celui d'un monde exempt d'armes nucléaires. Il rappelle que le Japon soumet tous les ans, et depuis des années, à l'Assemblée générale des Nations Unies des projets de résolution sur le désarmement afin d'appeler l'attention sur la nécessité d'éliminer les armes nucléaires. A ce jour, toutes ces résolutions ont été adoptées.

Le Japon engage vivement les puissances nucléaires qui ne l'auraient pas encore fait à ratifier le Traité d'interdiction complète, et invite tous les pays non signataires du Protocole additionnel de l'AIEA sur le renforcement des dispositifs de non-prolifération nucléaire à y adhérer. Le Japon, en coordination avec neuf autres pays non dotés de l'arme nucléaire, a lancé une initiative en faveur de la non-prolifération et du désarmement qui a pour objet de préciser les dispositions du TNP.

M. Z. SANDUKA (Palestine) déclare que la communauté internationale ne pourra jamais oublier ce qui s'est passé à Hiroshima et Nagasaki. Nul n'ignore les risques liés à la fabrication et à la prolifération des armes nucléaires, et il est du devoir des parlementaires de répondre aux espoirs de l'humanité, qui aspire à un monde libéré des armes nucléaires. Ils doivent à cette fin appeler les gouvernements à mettre un terme à la production et au stockage de ces armes, à signer le TNP et à autoriser les inspecteurs de l'AIEA à effectuer leurs missions de contrôle. Le délégué de la Palestine souligne qu'aucun pays ne devrait pratiquer le "deux poids, deux mesures" dans ce domaine, et qu'aucun pays du Moyen-Orient ne devrait stocker des ogives nucléaires et refuser de signer le TNP.

Mme F.Z. NADERI (Afghanistan) estime que seule la coopération internationale permettra de venir à bout des problèmes que soulèvent les armes nucléaires. Aucune mesure réellement efficace n'a été prise depuis des années pour interdire ou éliminer les armes nucléaires et mettre un terme aux essais nucléaires, alors que l'existence de ces armes est un danger pour l'humanité toute entière. L'Afghanistan n'ignore rien du sort des victimes de guerre, et œuvre avec détermination à l'élimination des armes de toute nature qui tuent des innocents. Les Etats détenteurs d'armes nucléaires ne doivent pas être considérés comme des "puissances", mais plutôt comme des "menaces". Si des groupes terroristes parvenaient à se procurer des armes nucléaires, aucun pays ne serait à l'abri.

M. T. BARAMO TESSEMA (Ethiopie) souligne que, en l'absence d'un engagement résolu de la part des Etats dotés de l'arme nucléaire à neutraliser leurs arsenaux, l'humanité tout entière sera exposée indéfiniment à la menace des armes nucléaires et aux conséquences catastrophiques de leur utilisation potentielle. L'UIP, en collaboration avec les Nations Unies, l'AIEA et les autres acteurs compétents, doit faire en sorte d'entretenir la dynamique politique qui s'est enclenchée et d'amener la communauté internationale à s'engager en faveur de la non-prolifération et du désarmement. Elle doit aussi faire pression pour que les négociations sur le désarmement sortent de l'impasse. Tous les pays doivent s'employer avec vigueur à renforcer la coopération multilatérale dans le cadre de ces négociations. L'Ethiopie, qui s'emploie activement, en collaboration avec l'AIEA, à promouvoir l'utilisation pacifique et sans danger des technologies nucléaires, est convaincue de la nécessité de renforcer les infrastructures de sûreté nucléaire, condition essentielle de l'utilisation sans risque des équipements nucléaires.

M. H. LUCKS (Namibie) souligne que, en sa qualité de membre de l'AIEA, la Namibie condamne vivement l'utilisation des armes nucléaires et n'a de cesse de défendre les principes consacrés dans le TNP. Elle a également honoré ses obligations au titre de la résolution adoptée en 2009 par l'UIP et intitulée Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires, et assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements.

La Namibie est le cinquième producteur d'uranium du monde. Si l'extraction de l'uranium est essentielle au développement de l'économie nationale, la Namibie s'assure néanmoins que l'oxyde d'uranium qu'elle exporte est exclusivement destiné à des usages pacifiques, et non à la fabrication d'armes nucléaires. Le pays transmet régulièrement à l'AIEA des informations sur ses exportations. Il a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et conclu avec l'OTICE un accord autorisant cette dernière à mener des travaux dans les stations de surveillance internationale implantées en Namibie afin de recueillir des données sur les variations de pression atmosphérique.

Mme M. VAN EETVELDE (Belgique) déclare que le monde serait incontestablement plus sûr si les armes nucléaires, qui suscitent de vives préoccupations depuis plus d'un demi-siècle, n'existaient pas. La menace nucléaire qui planait sur le monde à l'époque de la guerre froide a cédé la place à de nouveaux dangers. Certains pays se refusent encore à signer le TNP et cherchent à acheter ou à mettre au point des armes de destruction massive. Dans le même temps, le risque que des groupes terroristes ou des Etats non détenteurs de l'arme nucléaire se procurent de telles armes a augmenté de manière alarmante.

La déléguée de la Belgique se dit néanmoins convaincue qu'il est possible de débarrasser le monde des armes nucléaires. Ce désarmement s'effectuera de manière progressive, dans le cadre de négociations internationales approfondies, et elle espère que les parlementaires joueront un rôle clé dans ce processus de désarmement.

M. T. HENARE (Nouvelle-Zélande) rappelle que le Parlement néo-zélandais a adopté il y a 25 ans la première loi interdisant les armes nucléaires et créant une zone dénucléarisée. Nombre d'observateurs avaient alors affirmé que la Nouvelle-Zélande se retrouverait isolée sur la scène internationale, notamment au plan commercial. La suite des événements leur a donné tort. L'exemple de la Nouvelle-Zélande montre qu'aucune raison ni excuse ne peut justifier la possession d'armes de destruction massive. Le délégué de la Nouvelle-Zélande appelle instamment tous les parlementaires à faire pression sur les gouvernements de leurs pays respectifs pour qu'ils adoptent des lois similaires.

M. T. YAHYA (Indonésie) déclare que la destruction des arsenaux nucléaires et la mise en œuvre des dispositions du TNP sont des conditions essentielles à l'élimination de la menace que les armes nucléaires font peser sur le monde. L'Indonésie a ratifié le TNP et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et engage vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à suivre son exemple. Toutes les puissances nucléaires doivent réduire leurs stocks d'armes nucléaires et ratifier les accords régionaux visant la création de nouvelles zones dénucléarisées.

M. ZHOU GUANGQUAN (Chine) estime que les pays qui possèdent les arsenaux nucléaires les plus importants doivent redoubler d'efforts pour réduire rapidement le nombre d'armes qu'ils détiennent, afin de créer des conditions propices à l'élimination totale de ces armes. La Chine considère que la création de zones dénucléarisées est une étape majeure vers l'élimination des armes nucléaires, et appelle tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à signer le Traité d'interdiction complète dans les meilleurs délais. La Chine s'emploie depuis de nombreuses années à promouvoir l'élimination des armes nucléaires. Elle s'est engagée à s'abstenir de toute participation à la course aux armements et à ne pas faire usage de l'arme nucléaire en premier, quelles que soient les circonstances, et reste fidèle à cet engagement.

Mme S. TAQAWI (Bahreïn) note avec une vive inquiétude que le droit international n'interdit pas aux Etats de se procurer des armes nucléaires et ne leur fait pas obligation de détruire leurs arsenaux. Le Bahreïn a adopté plusieurs lois qui interdisent la fabrication et le stockage d'armes nucléaires, et appelle tous les Etats à ratifier les conventions pertinentes et à autoriser des inspections plus poussées de leurs installations nucléaires, d'autant qu'à l'heure actuelle, certains pays refusent toute inspection de leurs réacteurs nucléaires. Le Bahreïn est très favorable à la création d'une zone dénucléarisée dans le golfe Persique et estime qu'il faut défendre le droit des Etats à utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques, et notamment énergétiques.

M. K. AL SADI (Oman) déclare que les armes nucléaires constituent une réelle menace. Oman fait tout ce qui est en son pouvoir non seulement pour promouvoir la création d'une zone dénucléarisée dans la région, mais aussi pour contribuer à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. L'Exécutif et le Législatif du pays font pression pour que ces armes soient détruites et les essais nucléaires interdits.

M. R. KHOSHNAW (Iraq) dit que, dans le passé, les armes de destruction massive ont imposé un lourd tribut à son pays, qui a notamment investi à perte une grande partie de son budget et de ses ressources dans l'armement. C'est pourquoi l'Iraq a pris l'engagement de ne plus jamais tomber dans ce piège. La Constitution stipule que le pays ne doit plus jamais chercher à se doter de capacités militaires nucléaires et doit œuvrer à l'instauration d'un monde libéré de l'arme nucléaire.

Les parlements peuvent contribuer de manière déterminante à la réalisation de cet objectif, en veillant à ce que les ressources nationales ne soient pas allouées à la mise au point d'armes de destruction massive. Ils doivent aussi faire pression sur les gouvernements pour qu'ils signent et ratifient les conventions internationales relatives au désarmement nucléaire et à la

prévention des essais nucléaires. L'Iraq est pleinement conscient des conséquences catastrophiques de l'utilisation des armes de destruction massive et demande instamment aux parlements de dissuader les gouvernements de leurs pays respectifs de s'engager dans la voie de l'armement.

M. N. SABILYANOV (Kazakhstan) rappelle que son pays a décidé, il y a plus de 20 ans, de fermer un des plus grands sites d'essais nucléaires et de renoncer à son arsenal nucléaire, qui se classait alors au quatrième rang mondial. Depuis, le Kazakhstan demeure un ardent défenseur du désarmement. Le pays, à l'instar d'autres Etats d'Asie centrale, est signataire d'un traité portant création d'une zone dénucléarisée dans la région, et a récemment organisé une conférence internationale sur la transition entre l'interdiction des essais nucléaires et l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Les participants à la conférence ont notamment appelé la communauté internationale à faire preuve d'une volonté politique résolue et à engager des efforts conjoints en vue de l'élimination des armes de destruction massive et des matières nucléaires destinées à un usage militaire. Le Kazakhstan va prochainement organiser une autre conférence sur la sécurité nucléaire dans le monde moderne, au cours de laquelle seront débattues les mesures concrètes que les parlementaires peuvent prendre en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

Le délégué du Kazakhstan appelle l'attention sur l'action de PNND, qu'il juge essentielle pour fédérer les parlementaires autour d'initiatives communes telles que l'élaboration de plans stratégiques conjoints de désarmement nucléaire et le projet ATOM (Abolish Testing, Our Mission), dont l'objectif est de diffuser des informations sur les menaces liées aux essais nucléaires et sur leurs conséquences.

Mme B. JÓNSDÓTTIR (Islande) salue le caractère très constructif des nombreuses suggestions formulées par les précédents intervenants ainsi que la qualité du Guide parlementaire de l'UIP sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, qui définit à la fois l'objectif à atteindre et les moyens d'y parvenir. Elle souligne que le monde s'impatiente face à l'inaction des puissances nucléaires, et qu'il est grand temps que ces dernières renoncent enfin à leurs arsenaux. Les parlements de ces pays doivent tenir les pouvoirs publics comptables de leur action et les aider à s'engager dans la voie du désarmement nucléaire.

Une occasion historique se présente de construire un monde de paix et de sécurité libéré des armes nucléaires, et il faut impérativement s'en saisir avant que les acteurs non étatiques parviennent à fabriquer ou à acquérir des armes nucléaires ou que de telles armes soient utilisées de manière accidentelle, par erreur ou à dessein. Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer en la matière, et doivent notamment adopter des résolutions ou demander aux pouvoirs publics d'appuyer avec vigueur les initiatives axées sur l'élimination des armes nucléaires. Ils doivent aussi appeler l'attention sur d'éventuelles solutions diplomatiques, à l'exemple du Groupe de travail à composition non limitée, et encourager les actions de sensibilisation menées à l'échelle nationale pour que les sociétés prennent conscience des risques associés aux armes nucléaires et de l'intérêt qu'il y a à les éliminer. Les parlementaires du monde entier doivent unir leurs efforts, par le biais de réseaux tels que PNND, et encourager la création de nouvelles zones dénucléarisées. Les puissances nucléaires, leurs alliés et les Etats non dotés de l'arme nucléaire doivent tous agir en faveur de ce que le Secrétaire général de l'ONU a appelé un "bien public mondial", à savoir un monde sans armes nucléaires.

Mme L.A. ROJAS (Mexique) déclare que les résultats obtenus à ce jour dans le cadre des initiatives menées sous l'égide des Nations Unies pour promouvoir le désarmement nucléaire sont insuffisants, car les décisions ne peuvent être prises que par consensus. Si la majorité des Etats veulent que la situation évolue, il faudra opter pour d'autres solutions. La déléguée du Mexique appelle l'attention sur la Convention sur les armes à sous-munitions, adoptée parallèlement aux

initiatives en cours aux Nations Unies. Cet instrument pourrait être un exemple pour tous ceux qui souhaitent faire avancer le processus de désarmement nucléaire.

Le Mexique est fermement convaincu que les armes nucléaires n'ont plus leur place dans le monde. Tant qu'elles existeront, et même si elles ne sont pas utilisées, elles feront peser une lourde menace sur la planète. Il convient d'adopter un accord international qui ne se limiterait pas à la non-prolifération et viserait l'élimination définitive des arsenaux nucléaires.

M. D. DIAS XIMENES (Timor-Leste) souligne l'importance qu'il y a à trouver un consensus sur la question de l'élimination des armes, qui sont une menace pour les populations innocentes. Les parlementaires doivent s'interroger à cette fin sur les raisons expliquant l'accumulation de telles quantités d'armes, puis œuvrer ensemble, dans le cadre de négociations pacifiques, à la résolution des problèmes à l'origine de cette situation.

M. H. NAPOLEÃO (Brésil) indique que son pays est catégoriquement opposé au stockage et aux essais d'armes nucléaires et favorable à leur élimination. Le pays utilise l'énergie nucléaire uniquement à des fins pacifiques, et a toujours autorisé l'AIEA à mener des missions de contrôle sur son territoire.

M. M. DENGGO, intervenant, se félicite de la qualité du débat, qui a mis en évidence les nombreuses convergences de vues entre les parlementaires. En leur qualité de législateurs et de représentants du peuple, les parlementaires occupent une position privilégiée, et l'intervenant les encourage vivement à diffuser les conclusions du débat qui vient d'avoir lieu et à rechercher un consensus sur la question des armes nucléaires au sein de leurs parlements et de leurs circonscriptions.

La Baronne MILLER, intervenante, déclare qu'elle retiendra du débat que, si tous les acteurs concernés partagent une même ambition et sont prêts à travailler ensemble, ils parviendront au but. Elle prend acte des observations relatives au devoir des parlementaires envers les générations futures, qu'ils doivent protéger de la menace des armes nucléaires, et note en particulier l'appel lancé en faveur d'une réorientation vers le développement des ressources actuellement consacrées à l'armement.

M. A. WARE, intervenant, dit avoir entendu des interventions particulièrement motivantes au cours du débat. Tous les parlementaires aspirent à libérer le monde de la menace nucléaire, et doivent amener leurs gouvernements respectifs à agir en ce sens. Plusieurs pays comme l'Afrique du Sud, le Bélarus, le Kazakhstan et la Nouvelle-Zélande ont déjà pris des mesures déterminantes et exemplaires en vue de l'élimination de leurs arsenaux. Les puissances nucléaires doivent impérativement être associées à ces efforts, et l'intervenant se félicite à cet égard de la déclaration faite par la Chine.

Il suivra avec grand intérêt les travaux de la conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires qui doit se tenir au Mexique en février 2014 et espère que les parlementaires encourageront leurs gouvernements respectifs à appuyer le renouvellement du mandat du Groupe de travail à composition non limitée sur le désarmement nucléaire.

Mme Y. FERRER-GÓMEZ, co-rapporteuse, juge très utiles les nombreuses déclarations entendues pendant le débat et précise qu'elles seront prises en compte dans la rédaction du projet de résolution. Les intervenants ont souligné à plusieurs reprises que les parlementaires devaient s'acquitter d'urgence du rôle essentiel qui leur revient, et qui consiste à garantir l'élimination des armes nucléaires. Nombre d'entre eux ont fait part de leur souhait de contribuer à préserver l'humanité et la planète des conséquences destructrices de l'utilisation potentielle de telles armes. La co-rapporteuse ajoute qu'elle prendra connaissance avec intérêt des propositions écrites que soumettront les délégués en vue de la rédaction du projet de résolution.

M. B. CALKINS, co-rapporteur, note avec satisfaction les nombreuses déclarations entendues au cours du débat, et en particulier celles des délégués de l'Afrique du Sud, du Bélarus, du Kazakhstan et de la Nouvelle-Zélande, qui ont décrit les effets positifs des mesures unilatérales prises par leurs pays respectifs en dépit des mises en garde qui leur avaient été adressées quant aux effets négatifs attendus de telles mesures. S'agissant de la création d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient, le co-rapporteur se dit quelque peu préoccupé par les interventions répétées appelant un des Etats de la région à renoncer aux armes nucléaires. La création d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient suppose avant toute chose que les pays de la région, qu'ils soient ou non détenteurs d'armes nucléaires, se mettent d'accord sur l'objectif à atteindre.

L'accès libre et sans entrave de l'AIEA aux installations nationales est essentielle à l'instauration d'un climat de confiance à l'échelle mondiale et constituerait par ailleurs une étape majeure dans la voie du désarmement. Le co-rapporteur espère recevoir d'autres suggestions quant aux mesures que les parlements pourraient prendre pour faire en sorte que les cadres législatifs nationaux soient garants de cet accès.

Le PRESIDENT remercie les co-rapporteurs, les intervenants et les délégués de leur contribution au débat consacré à cette question de première importance et espère que, avec la contribution de tous, l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires sera bientôt une réalité.

La séance est levée à 17 h.50.